

4 offres de reprise sont à ce jour connues pour la société [AKERS FRANCE](#) / T : 08.25.01.50.80 (implantée à Thionville/57), spécialisée dans la fabrication d'acier et placée en redressement judiciaire depuis le 3 décembre dernier. L'entreprise comprend l'usine de Thionville (167 salariés) et celle de Berlaimont dans le Nord (80 salariés). Le 1er projet, local, émane d'Alain Vermersch, directeur de l'usine, et Thérèse Charberet, directrice financière qui proposent la reprise de l'ensemble des activités Akers France pour les concentrer sur Thionville et se spécialiser sur la production de lingots et barres forgées. Ce projet permet la préservation de 116 emplois mais manque de financement. Le second projet vient de la direction d'Akers Berlaimont qui propose de renforcer la production de cylindres sur les 2 sites avec la préservation de 130 emplois. Ce projet est fermement soutenu par Xavier Bertrand, le patron de la région Nord. La 3e proposition émane d'Ascométal et est autofinancée. Ascométal reprendrait la forge de Thionville sans l'aciérie. Enfin, la dernière offre est proposée par un industriel belge intéressé par la production des lingots dans l'aciérie de Thionville. La décision du Tribunal est attendue pour le 17 mars. Quelque soit la solution retenue, dans chacun des cas, un plan social devra malheureusement être mis en œuvre. www.akersrolls.com